

## EDITO

Qui pouvait imaginer un tel scénario en ce début d'année 2020 ? La crise Covid-19 que nous traversons est historique. Dans ces circonstances exceptionnelles, et plus particulièrement dans un environnement insulaire comme celui de La Réunion, il est réconfortant de constater que l'on peut compter sur une agriculture forte, pour assurer à toute la population un approvisionnement alimentaire en quantité et qualité. La dépendance en certains produits de première nécessité montre, s'il en est encore besoin, l'importance de viser une plus grande autonomie alimentaire vis-à-vis des produits agricoles.

Durant cette crise, les services de la DAAF ont assuré la continuité de leurs missions comme les inspections sanitaires en abattoir, le contrôle aux frontières sur les denrées alimentaires, ou le suivi des prix. Permettez-moi également de saluer la mobilisation au côté de la DAAF, des agents de la Chambre d'agriculture et du CTICS pour permettre à près de 3000 agriculteurs de réaliser dans les délais leur déclaration PAC.

Je vous invite à prendre connaissance du bilan économique du secteur agricole au titre de l'année dernière (2019).

**Pascal AUGIER**

**Directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de La Réunion**

## BILAN ÉCONOMIQUE DU SECTEUR AGRICOLE

# 2019, l'agriculture réunionnaise à la relance

Après un exercice 2018 particulièrement éprouvant, l'année 2019 est celle du retour vers un cours plus normal de l'activité agricole. Aucune circonstance naturelle n'est venu perturber le cycle de production. Grâce à une bonne maîtrise technique et à l'organisation des filières, certaines productions obtiennent des résultats remarquables à l'instar des élevages de volailles et de porcs. Le marché intérieur reste le débouché privilégié des productions agricoles locales. Il offre encore de belles perspectives de développement pour atteindre l'objectif d'autonomie alimentaire. Le plan de transformation de l'agriculture, chantier lancé par le Président de la République lors de sa venue à La Réunion le 25 octobre 2019, et l'étude Agripéi 2030, permettront de tracer les pistes d'avenir.

En 2019, la valeur totale de la production agricole a augmenté de 4 %

par rapport à 2018 en passant de 426 M€ à 443 M€ (Tableau 1). Cette croissance provient essentiellement d'une augmentation des quantités

des denrées agricoles produites, en particulier de la canne à sucre, des productions maraîchères, de la viande de volaille et de porc.

Tableau 1  
Comptes de l'agriculture - chiffres provisoires

Valorisation de la production agricole (en millions d'euros)	2016	2017	2018 <sup>SD</sup>	2019 <sup>P</sup>	Evol 2019/2018
<b>Production agricole y compris services (1)</b>	<b>430,1</b>	<b>437,7</b>	<b>426,3</b>	<b>443,5</b>	<b>+ 4,0 %</b>
<b>Production totale de biens</b>	<b>426,1</b>	<b>433,7</b>	<b>422,3</b>	<b>439,5</b>	<b>+ 4,1 %</b>
Productions végétales	294,8	302,7	290,0	300,5	+ 3,6 %
Canne à sucre	142,3	146,8	122,4	138,0	+ 12,7 %
Légumes frais, racines et tub.	74,9	77,8	84,0	79,8	- 5,0 %
Fruits	52,0	52,5	57,8	56,9	-1,6 %
Productions animales	131,3	131,0	132,3	139,0	+ 5,1 %
Bétail	53,7	52,7	51,2	52,5	+ 2,5 %
Volailles	41,3	40,3	44,0	50,7	+ 15,2 %
Œufs	19,9	21,2	20,6	19,8	- 3,9 %
Lait	13,7	14,0	13,8	13,5	- 2,2 %
<b>Consommations intermédiaires</b>	<b>187,0</b>	<b>172,5</b>	<b>177,5</b>	<b>178,2</b>	<b>+ 0,4 %</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>243,1</b>	<b>265,2</b>	<b>248,8</b>	<b>265,3</b>	<b>+ 6,6 %</b>

SD : comptes semi-définitifs ; P : comptes provisoires

(1) : valeur de la production incluant les aides directes à la production (exemple : recette bagasse énergie, aides du POSEI à la production, ADMCA, PPR, PAB), hors subventions d'exploitation (ICHN, MAEC, calamités)

Source : comptes de l'agriculture 2019 provisoires - DAAF

Grâce des charges d'exploitation stables (+0,3%), la valeur ajoutée brute dégagée par l'agriculture est en nette hausse par rapport à 2018 (+ 6,4%). Cet indicateur macro-économique montre que la santé économique de la branche agricole s'est bien améliorée après une année 2018 compliquée, mais il ne signifie pas pour autant que toutes les exploitations réunionnaises aient connu une année faste.

### Canne à sucre, une campagne 2019 en demi-teinte

Pour les planteurs et l'industriel Tereos, cette année s'achève sur une note décevante : le tonnage de cannes broyées en 2019 s'établit à 1,720 millions de tonnes, légèrement en deçà des prévisions, soit 4 % de moins par rapport à la moyenne de ces dix dernières années (Graphique 1).

On se souvient du niveau catastrophique de la précédente campagne (1,421 millions de tonnes), marquée par le passage du cyclone Fakir, ce résultat confirme les prévisions des professionnels du secteur : l'année qui suit un cyclone est en règle générale très moyenne en tonnage. Remarquons toutefois que les résultats auraient probablement été encore inférieurs à ceux observés si le Comité Paritaire de la Canne et du Sucre, l'État, et le Département n'avaient pas mis en place un dispo-

sitif d'aides exceptionnelles à l'itinéraire technique de la canne à sucre qui a permis malgré tout de retrouver un niveau de production proche de la normale.

A 13,12 %, la richesse en sucre est elle aussi en retrait de 4 % par rapport à la moyenne décennale (Graphique 1).

### Maraîchage, fruits, une bonne campagne

Pour les filières fruits et légumes, 2019 est une bonne année. En l'absence d'aléas climatiques majeurs, la production de fruits et de légumes augmente pour retrouver les niveaux d'une année « normale ».



Des alertes sanitaires viennent cependant ternir ce tableau. Face à la difficultés de mettre en place des moyens de lutte efficace, la mouche

des fruits *Bactrocera dorsalis* continue d'occasionner des dégâts importants. Les productions de mangue, de tomate de plein champ et des cucurbitacées sont particulièrement touchées avec des pertes sur culture pouvant atteindre jusqu'à 50%. Le greening impacte également la production des agrumes et aucun traitement hormis l'arrachage des arbres n'existe.

### Elevage : des filières qui performant, d'autres qui souffrent

Dans les filières d'élevage, la production de viande est orientée à la hausse. Certaines filières se sont distinguées comme celle de la volaille avec une progression importante de 11 % (plus de 15 000 tonnes-équivalent-carcasse –TEC), ou la filière porc en hausse de 4 % (près de 10 000 TEC). Plus modestement, la production de viande de lapin gagne 2 % (177 TEC).

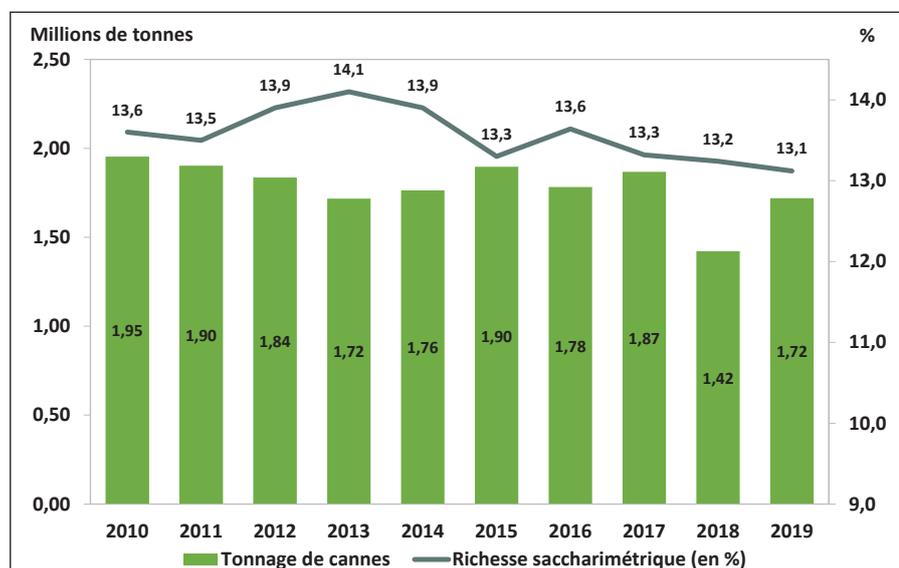
Le marché réunionnais est très demandeur en viande blanche. En effet, malgré une production locale performante, la part des importations ne fléchit pas. Les importations sont elles aussi en progression.

A l'inverse, le éleveurs bovins traversent une conjoncture moins favorable. La production laitière enregistre une baisse de 1 % de volume (18 millions de litres) et la viande bovine peine à stabiliser les tonnages abattus (1 500 TEC). Pour le lait, l'arrêt de certaines exploitations expliquent cette légère baisse. La filière bovin viande est celle qui a le plus souffert en 2019 compte tenu des difficultés pour reconquérir la confiance des consommateurs suite à la crise leucose.

L'élevage ovin-caprin poursuit son développement mais ne parvient pas à produire suffisamment de carcasses pour répondre à la demande.

La production d'œufs fléchit de 5% en 2019 en raison d'incidents matériels sur des bâtiments d'élevage.

Graphique 1  
Évolution de la production de canne à sucre et de la richesse, de 2010 à 2019 à La Réunion



Source : CTICS

# Bilan des aides au secteur agricole en 2019

Le montant des aides 2019 au secteur agricole et agroalimentaire s'élève globalement à 253,59 millions d'euros contre 254,03 millions d'euros en 2018 (Tableau 1).

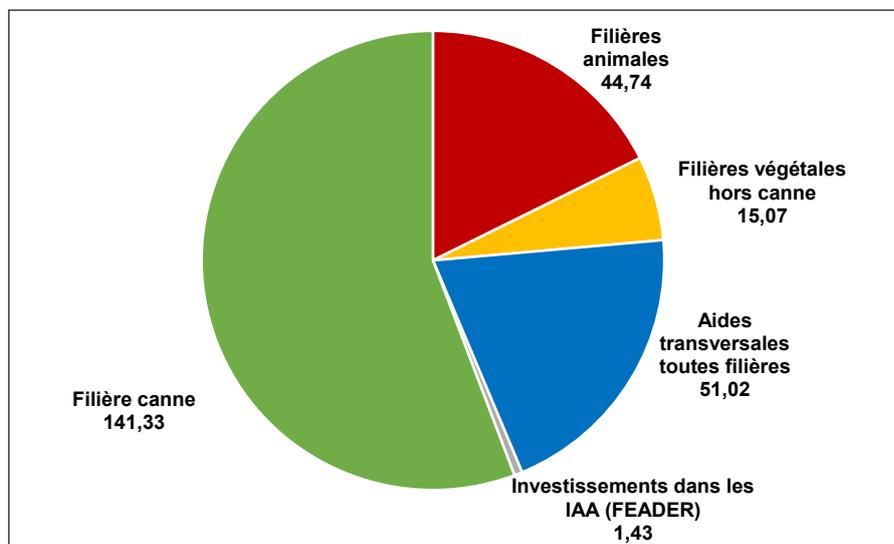
A noter en 2019 :

- le FEADER est totalement opérationnel. Les paiements sont effectifs et s'accroissent sur l'ensemble des dispositifs de soutiens aux secteurs agricole et agro-alimentaire.

- les aides du fonds de secours pour l'Outre-mer suite aux passages des cyclones Berguitta et Fakir en janvier et avril 2018, ont été soldées en 2019 pour près de 5 millions d'euros.

Le montant global des aides est équivalent au montant versé en 2018 pour les raisons suivantes :

Graphique 2  
Estimation des soutiens publics versés ou en cours de versement au titre de l'année 2019, pour les différentes filières agricoles à La Réunion



Source : ASP - ODEADOM - traitement DAAF

- des aides d'urgences du Département (5,5 M€) ainsi que du fonds de secours (2,5 M€) avaient été versées en 2018 suite aux intempéries, ce qui a majoré le montant

global des aides en 2018

- l'aide à l'écoulement des sucres versée en 2019 est en très forte baisse (-21%). Elle est basée sur les volumes produits en 2018 (année catastrophique pour la canne)

Ce bilan ne comprend pas les aides au milieu forestier, au développement du tourisme, les soutiens LEADER, ni les aides fiscales d'Etat (allègement de cotisations sociales, défiscalisation, TVANPR, allègement fiscalité rhum).

Tableau 1  
Synthèse des aides par fonds

(en millions d'euros)	2017	2018	2019 P
1er pilier de la PAC (POSEI France)	109,49	109,76	107,68
2ème pilier de la PAC (FEADER, y compris contreparties nationales UE)	32,15	44,73	50,47
Aides d'Etat (convention Canne)	88,30	83,69	81,30
Autres aides Etat - collectivités (hors contreparties nationales UE)	9,43	15,85	14,14
<b>TOTAL financement public</b>	<b>239,37</b>	<b>254,03</b>	<b>253,59</b>

P : chiffres provisoires  
Source : ASP - ODEADOM - traitement DAAF

## telepac 2020

Durant la crise liée au COVID-19, qui affecte la situation sanitaire et l'économie de La Réunion, les services de l'État et les structures professionnelles, chambre d'agriculture et CTICS, sont restés mobilisés et proches du terrain en poursuivant leurs missions au service de l'agriculture.

La campagne de télédéclaration PAC des surfaces 2020 pour l'ICHN, et pour les aides MAEC/BIO/Aide à la tonne de canne livrée a pu démarrer normalement mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020. **Elle se poursuivra exceptionnellement jusqu'au 15 juin.** Les pénalités pour dépôt tardif de télédéclarations ne s'appliqueront qu'à compter du 16 juin et jusqu'au 10 juillet, date à partir de laquelle plus aucune télédéclaration ne sera permise.

Au 15 mai, 76 % des télédéclarations étaient réalisées à La Réunion, et l'opération sera terminée au 31 mai.

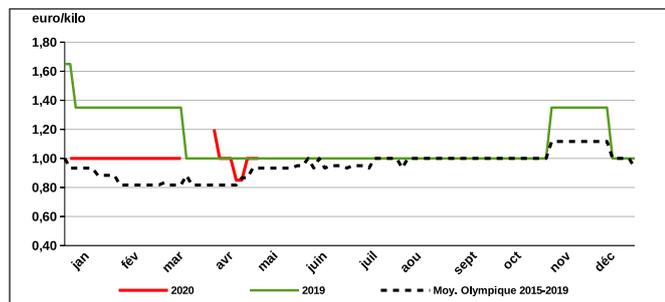
## FRUITS ET LÉGUMES

# Nouvelles des marchés

Le service de l'information statistique et économique de la DAAF suit quotidiennement le prix des produits agricoles. Les enquêtes réalisées, appelées mercuriales, sont à retrouver sur le site internet de la DAAF :

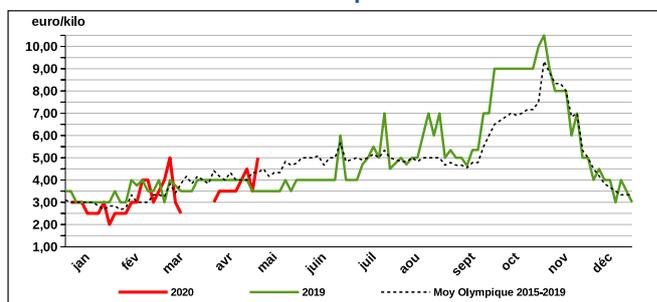
<http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/Les-mercuriales>

### Banane



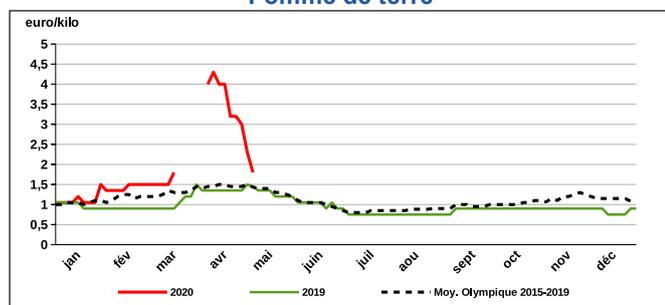
Le marché de la banane se porte bien, son cours reste à un niveau habituellement constaté. Le fruit est de belle qualité.

### Fruit de la passion



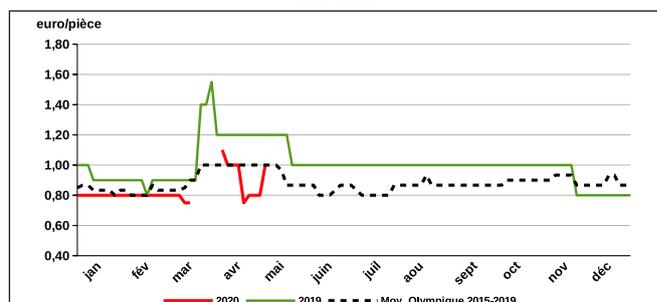
Le cours du fruit de la passion fluctue en fonction des volumes mis en marché, avec des variations marquées d'une vente à une autre. La moyenne des prix au premier trimestre 2020 est sensiblement identique à celle du premier trimestre 2019 (respectivement de 3,31 € et 3,56 € le kilo).

### Pomme de terre



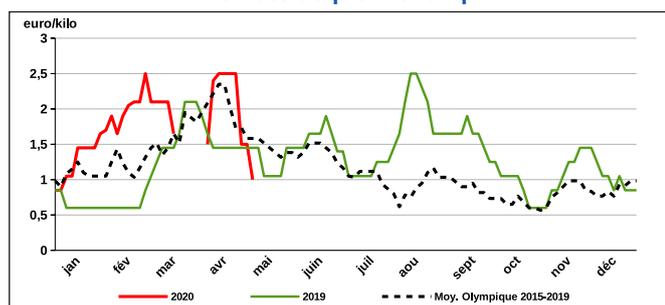
A partir du 15 mars, le prix de la pomme de terre s'est brutalement envolé. Cette évolution s'explique par une rupture d'approvisionnement en pommes de terre importées pendant les premières semaines de confinement. Les arrivages des containers au port ont repris et la production locale reste bien présente ; ainsi, le prix du tubercule revient progressivement à un niveau habituel.

### Ananas



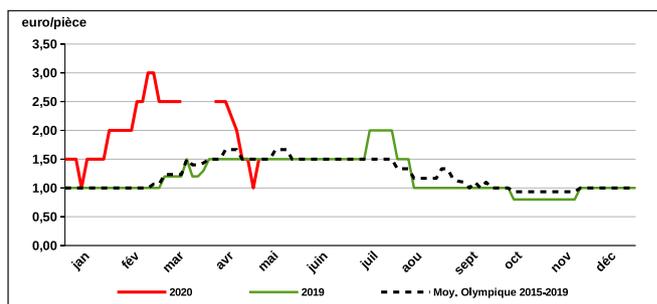
Depuis le début de l'année, l'ananas est bien présent sur les étals. Les apports sont conséquents et les exportations sont freinées par la baisse des capacités de fret aérien. Ces conditions se ressentent sur le prix de ce produit sur le marché local. La réouverture progressive de quelques marchés forains est bénéfique pour écouler les stocks.

### Tomate de plein champ



Les fortes pluies, en début d'année ont perturbé les récoltes et ont entraîné des prix plus élevés que la normale. Au début de la crise Covid-19, cette tendance était toujours de mise mais avec des conditions météorologiques plus favorables, des débouchés moins importants du fait du ralentissement des ventes sur les marchés forains, la cotation tomate a entamé une rapide correction à la baisse. Le prix est redescendu à 1,00 € le kilo à notre dernier relevé d'avril.

### Chou vert



Le prix du chou est soutenu depuis le début de l'année. Depuis quelques semaines, les températures fléchissent, la saison du chou bat son plein. Cet afflux de produit sur le marché oblige les producteurs à réviser leurs prix et aux clients de retrouver des tarifs moins décalés par rapport aux niveaux habituellement pratiqués.

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service de l'Information Statistique et Economique  
Parc de la Providence  
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Pascal AUGIER  
Rédacteur en chef : F. LÉTOUBLON  
Rédacteurs : N. CAMBRONNE ; C. LEPELIER ; F. LÉTOUBLON  
Composition : SISE - DAAF  
Dépot légal : À parution - ISBN : 2-11-090743-6  
© Agreste 2020